

Manifeste pour la Transparence Citoyenne au Maroc

GROUPE OGINCE S.A.R.L. — RAYI.MA

8 mai 2026

Contents

Manifeste pour la Transparence Citoyenne au Maroc	1
Indice de Transparence rayi.ma — Version 1.0	1
1. Notre conviction	1
1 bis. État d’avancement	2
2. Les six piliers	2
3. Quatre principes fondateurs	2
4. Sources de données publiques	2
5. Cycle mensuel garanti	3
6. Audit & contestation	3
7. Limites assumées	3
8. Engagements publics	3
9. Appel à la communauté	4
10. Outils ouverts disponibles dès aujourd’hui	4
Signature	4

Manifeste pour la Transparence Citoyenne au Maroc

Indice de Transparence rayi.ma — Version 1.0

Publié le 8 mai 2026 par GROUPE OGINCE S.A.R.L., éditeur de la plateforme rayi.ma **ICE** : 003755962000004 — **DPO** : dpo@ogince.ma — **Contact** : transparence@rayi.ma

1. Notre conviction

La transparence n’est pas un slogan ; c’est un bien commun mesurable.

Le Royaume du Maroc s’est doté d’un cadre légal solide : - **Loi 09-08** (2009) sur la protection des données personnelles - **Loi 88-13** (2016) sur la presse et l’édition - **Loi 31-13** (2018) sur le droit d’accès à l’information - **Loi 53-05** (2007) sur l’échange électronique de données juridiques

Au-delà de ce cadre, nous croyons que **les citoyens marocains méritent un thermomètre indépendant et continu** de la transparence des entreprises et organisations qui les servent. Pas une accusation. Pas un procès en sorcellerie. Un instrument factuel, ouvert, contestable.

C’est l’ambition de l’**Indice de Transparence Citoyenne rayi.ma**.

1 bis. État d'avancement

Statut au 8 mai 2026 : l'Indice partiel est opérationnel sur les fiches business publiques (piliers P1, P2, P3, P5 calculés). La première publication mensuelle complète des 6 piliers est prévue le 1er juin 2026, comme indiqué dans le cycle mensuel. Tout business référencé dispose dès aujourd'hui d'un score visible sur sa fiche RAYI.MA.

2. Les six piliers

Code	Pilier	Poids	Signal
P1	Avis citoyens vérifiés	30 %	base RAYI.MA, modération IA + humaine
P2	Conformité légale visible	15 %	ICE/IF/RC/CNDP affichés
P3	Réactivité au public	15 %	taux + délai de réponse owner
P4	Présence dans rapports officiels	15 %	Cour des Comptes, ICPC, BO
P5	Conformité CNDP	10 %	déclaration + DPO + droits
P6	Ouverture des données	15 %	API publique, datasets, RSE
	Total	100 %	

Formule : $\text{Indice} = \text{round}(0.30 \cdot P1 + 0.15 \cdot P2 + 0.15 \cdot P3 + 0.15 \cdot P4 + 0.10 \cdot P5 + 0.15 \cdot P6)$

3. Quatre principes fondateurs

1. **Transparence ouverte** — méthodologie, pondérations, code de calcul publics.
2. **Indépendance** — aucun score n'est à vendre. Les abonnements payants ouvrent aux outils analytiques, jamais à la note.
3. **Reproductibilité** — toutes les données sont sourcées, horodatées, archivées en CSV/JSON.
4. **Non-discrimination** — l'indice mesure des signaux factuels, jamais des prédictions comportementales ou des scores opaques.

4. Sources de données publiques

Source	URL	Fréquence
RAYI.MA — base avis citoyens	rayi.ma/api/public/v1	temps réel
OMPIC	directinfo.ompic.ma	mensuel
Bulletin Officiel — SGG	sgg.gov.ma	hebdo
Cour des Comptes	courdescomptes.ma	annuel + alertes
ICPC — Probité	icpc.ma	trimestriel

Source	URL	Fréquence
HCP	hcp.ma	mensuel
data.gov.ma	data.gov.ma	continu
CNDP	cndp.ma	mensuel

Pour chaque indicateur publié, la source et l’horodatage sont citables et archivés.

5. Cycle mensuel garanti

Jour	Action
J+0	Collecte automatisée des sources publiques
J+2	Calcul de l’indice + agrégations sectorielles & villes
J+3	Revue qualité (Maître Rayi IA + équipe humaine)
J+5	Publication PDF + dataset CSV ouvert
J+5	Notifications watchlist (± 10 pts)
J+6 \rightarrow J+25	Fenêtre de contestation publique

6. Audit & contestation

- **Audit annuel** par cabinet indépendant — premier audit Q1 2027.
- **Conseil scientifique** indépendant : universitaires, juristes, société civile (en cours de constitution).
- **Procédure de contestation** : tout acteur peut déposer une contestation argumentée. Réponse engagée sous **7 jours ouvrés**. Procédure publique : https://rayi.ma/signaler-contenu?target_type=score.

7. Limites assumées

- L’indice **ne mesure PAS** la qualité d’un produit ou service ; il mesure des signaux de transparence.
- Les entreprises non revendiquées ont un score plus faible par construction (moins de signaux disponibles) — c’est intentionnel pour récompenser l’ouverture.
- **Aucun score individuel** n’est calculé pour les officiels publics ou les fonctionnaires nominativement (loi 88-13 + déontologie). Seuls les agrégats institutionnels sont publiés.
- Les **marchés publics** sont volontairement exclus du périmètre tant qu’un cadre méthodologique validé par la CNDP ne sera pas en place.

8. Engagements publics

GROUPE OGINCE S.A.R.L. s’engage formellement à :

1. **Ne jamais vendre, négocier ou modifier un score** contre rémunération directe ou indirecte.
2. **Publier l’indice complet chaque mois** à compter de juin 2026, sans exception, sauf force majeure (notifiée publiquement).
3. **Maintenir l’open data** sous licence CC-BY 4.0, accessible gratuitement à tous.

4. **Répondre sous 7 jours ouvrés** à toute contestation argumentée.
 5. **Publier les rapports d’audit annuel** dans leur intégralité.
 6. **Nommer publiquement** les membres du conseil scientifique et leurs liens d’intérêt.
 7. **Documenter chaque évolution méthodologique majeure** avec note de version, date, justification, et délai de transition de 90 jours minimum.
-

9. Appel à la communauté

Ce manifeste n’a de valeur que si la communauté s’en empare. Nous appelons :

- Les **citoyens** à laisser des avis vérifiés et à signaler les fraudes
 - Les **entreprises** à revendiquer leur fiche et à publier ICE/IF/RC
 - Les **journalistes & chercheurs** à utiliser l’API et le MCP pour leurs enquêtes
 - Les **ONG** (Transparency Maroc, ANNI, ...) à challenger la méthodologie
 - Les **universités** à proposer des candidats au conseil scientifique
 - Les **administrations publiques** à dialoguer pour étendre le périmètre
-

10. Outils ouverts disponibles dès aujourd’hui

Outil	URL	Public cible
Indice + Méthodologie	https://rayi.ma/transparence/methode	grand public / méthodologie
Données publiques	https://rayi.ma/donnees-publiques	développeurs / ONG publiques
API JSON	https://rayi.ma/api/publication	publications tierces
MCP server	https://mcp.rayi.ma/assistants	assistants IA (Claude, ChatGPT, Cursor)
llms.txt	https://rayi.ma/llms.txt	scrapers IA
Rapport modération	https://rayi.ma/rapport-moderation	journalistes
Alertes arnaques	https://rayi.ma/alertes-arnaques	grand public

Signature

Pour GROUPE OGINCE S.A.R.L. — éditeur de RAYI.MA M. Abderrahim Molatef — Directeur de la publication Casablanca, le 8 mai 2026

Ce manifeste est versionné. Toute évolution est publiée publiquement avec un délai de transition d’au moins 90 jours. Licence du document : CC-BY 4.0 — réutilisable avec citation de la source.